



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché (avis rectificatif)

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-47915>

Département(s) de publication : **80**

Annonce n° **24-47915**

Section 1 - Acheteur

1.1 Acheteur

Nom officiel : CHU AMIENS PICARDIE

Forme juridique de l'acheteur : Organisme de droit public

Activité du pouvoir adjudicateur : Santé

Section 2 - Procédure

2.1 Procédure

Titre : Maintenance et prestations associées des équipements de marque PHILIPS et SIEMENS

Description : Maintenance et prestations associées des équipements de marque PHILIPS et SIEMENS

Identifiant de la procédure : 42be8f34-438d-49dd-8e33-82b153d98665

Type de procédure : Ouverte

Principales caractéristiques de la procédure : L'accord-cadre est conclu pour une durée initiale de 12 mois à compter du 25/05/2024 ou de la date de notification si celle-ci est postérieure à cette date, reconductible 3 fois 12 mois. La durée totale de l'accord-cadre, toutes périodes confondues, sera au maximum de 48 mois. Le titulaire du marché ne pourra pas refuser la reconduction selon les dispositions de l'article R2112-4 du Code de la commande publique. En cas de non reconduction de l'accord-cadre, une lettre recommandée sera adressée par tout moyen attestant de date et de l'heure de réception au plus tard 3 mois avant la fin de la période considérée. En application des articles R.2162-1 à R.2162-6 et R.2162-13 à R.2162-14 du Code de la commande publique, il s'agit d'un accord-cadre mono-attributaire à émission de bons de commande conclu sans minimum et avec un maximum en valeur par période par lot et par établissement indiqués à l'article 1.2 du présent CCAP, comme suit: Lot 1: - CHU Amiens Picardie : 500 000 euros HT - CH Abbeville : 400 000 euros HT - CHAM : 400 000 euros HT - CH Albert : 200 000 euros HT Lot 2: - CHU Amiens Picardie: 500 000 euros HT - CH Abbeville : 400 000 euros HT - CH Corbie : 200 000 euros HT - CHAM : 400 000 euros HT - CH Doullens : 200 000 euros HT Visite de site obligatoire pour les deux lots concernant le CHU Amiens Picardie (article 3.2 du présent RC).

2.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 50400000 Services de réparation et d'entretien de matériel médical et de matériel de précision

2.1.4 Informations générales

Base juridique :

Directive 2014/24/UE

2.1.6 Motifs d'exclusion

Motifs d'exclusion purement nationaux :

Section 5 - Lot

5.1 Lot : LOT-0001

Titre : Lot 1 - Maintenance et prestations associées des équipements d'imagerie de marque SIEMENS

Description : Lot 1 - Maintenance et prestations associées des équipements d'imagerie de marque SIEMENS

Identifiant interne : 1

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 50400000 Services de réparation et d'entretien de matériel médical et de matériel de précision

5.1.6 Informations générales

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP)

5.1.9 Critères de sélection

Critère :

Type : Capacité économique et financière

Nom : Voir article 6.1 du règlement de consultation.

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Qualité

Description : Engagement du candidat en termes de développement durable sur 50 points : appréciée au regard des réponses aux questionnaires techniques, sur : - Les actions en matière de développement durable concernant l'emballage des pièces détachées, - Les démarches entreprises pour la réduction des déchets dans votre organisation interne en lien avec l'exécution des prestations - Les actions mises en place dans le traitement des déchets, de reprise ultime et du recyclage

éventuel des pièces détachées dans le cadre de l'exécution du marché, - Les actions environnementales concernant les modalités de livraison ou de déplacement sur site

Pondération (points, valeur exacte) : 50

Critère :

Type : Qualité

Description : Valeur technique de la maintenance sur 450 points, appréciée au regard des réponses aux questionnaires techniques, au travers des éléments d'appréciation suivants : - Taux de couverture en techniciens/ingénieurs de terrain sur la région. - Nombre de techniciens/ingénieurs terrain de rang 3 sur la région. - Entrepôt de pièces détachées (surface...). - Disponibilité des pièces détachées. - Temps d'immobilisation pour réalisation de la maintenance préventive. - Délai d'intervention garanti pour panne bloquante. - Délai de livraison des pièces détachées garantie en panne bloquantes. - Délai d'intervention garanti pour panne non bloquante. - Délai de livraison des pièces détachées garantie en panne non bloquantes. - Eléments surveillés par télémaintenance. - Eléments bénéficiant de la proactivité. - Proposition d'Upgrade Future. - Taux de disponibilité engagés pour chaque modalité. - Périmètre des prestations préventives. - Modèle de rapport d'intervention.

Pondération (points, valeur exacte) : 450

Critère :

Type : Prix

Description : Prix des prestations sur 500 points calculé sur la base du coût global des prestations de maintenance sur la durée maximale du marché (4 ans) à coût constant pour tous les établissements, toutes les modalités (Scanner, Médecine Nucléaire, Imagerie interventionnelle, consoles, arceaux chirurgicaux, Radiologie conventionnelle, Panoramique dentaire, mobiles de radiographie, échographie) et prenant en compte: - Les coûts annuels des maintenances forfaitaires (Tous Risques et Préventives) sur 275 points - Somme des coûts des échanges standards des tubes RX des matériels à l'attachement ou non compris dans les forfaits (Tous Risques, Préventive), sur 50 points - Somme des coûts des échanges standards des détecteurs (capteurs plan et Ampli de brillance) des matériels à l'attachement ou non compris dans les forfaits (Tous Risques, Préventive), sur 50 points - Moyenne des coûts de main d'œuvre horaire et de déplacement de tous les appareils sur 25 points - Moyenne des Remises accordées sur les accessoires et pièces détachées de tous les appareils sur 25 points - Somme des échanges standard des exclusions aux forfaits Tous Risques, sur 50 points - Moyenne des coûts d'une journée d'application à l'attachement sur chaque appareil, sur 25 points

Pondération (points, valeur exacte) : 500

5.1.11 Documents de marché

Adresse des documents de marché : <https://www.marches-publics.gouv.fr>,

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : <https://www.marches-publics.gouv.fr>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

Date limite de réception des offres : 10/05/2024 à 12:00

Conditions du marché :

Facturation en ligne : Autorisée

La commande en ligne sera utilisée : oui

Le paiement en ligne sera utilisé : oui

Informations relatives aux délais de recours : Les candidats disposent des voies de recours suivantes : - Le Référé pré-contractuel (articles L. 551-1 à L. 551-12 du Code de justice administrative) avant la signature du contrat. - Le Référé contractuel (articles L. 551-13 à L. 551-23 du Code de justice administrative) après la signature du contrat, dans les conditions prévues à l'article R. 551-7 du CJA. - Le Recours de pleine juridiction en contestation de la validité du contrat, ouvert aux tiers justifiant d'un intérêt lésé, et pouvant être exercé dans les 2 mois suivant la date à laquelle l'acheteur a effectué les mesures de publicité du contrat. - Le Recours pour excès de pouvoir, contre des clauses réglementaires du contrat ou contre une décision de l'acheteur, dans les 2 mois à compter de la notification ou de la publication de la décision attaquée.

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de médiation : Tribunal Administratif d'Amiens

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif d'Amiens

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal Administratif d'Amiens

5.1 Lot : LOT-0002

Titre : Lot 2 - Maintenance et prestations associées des équipements d'imagerie de marque PHILIPS

Description : Lot 2 - Maintenance et prestations associées des équipements d'imagerie de marque PHILIPS

Identifiant interne : 2

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 50400000 Services de réparation et d'entretien de matériel médical et de matériel de précision

5.1.6 Informations générales

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP)

5.1.9 Critères de sélection

Critère :

Type : Capacité économique et financière

Nom : Voir article 6.1 du règlement de consultation.

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Description : Prix des prestations sur 500 points calculé sur la base du coût global des prestations de maintenance sur la durée maximale du marché (4 ans) à coût constant pour tous les établissements, toutes les modalités (Scanner, Médecine Nucléaire, Imagerie interventionnelle, consoles, arceaux chirurgicaux, Radiologie conventionnelle, Panoramique dentaire, mobiles de radiographie, échographie) et prenant en compte : - Les coûts annuels des maintenances forfaitaires (Tous Risques et Préventives) sur 275 points - Somme des coûts des échanges standards des tubes RX des matériels à l'attachement ou non compris dans les forfaits (Tous Risques, Préventive), sur 50 points - Somme des coûts des échanges standards des détecteurs (capteurs plan et Ampli de brillance) des matériels à l'attachement ou non compris dans les forfaits (Tous Risques, Préventive), sur 50 points - Moyenne des coûts de main d'œuvre horaire et de déplacement de tous les appareils sur 25 points - Moyenne des Remises accordées sur les accessoires et pièces détachées de tous les appareils sur 25 points - Somme des échanges standard des exclusions aux forfaits Tous Risques, sur 50 points - Moyenne des coûts d'une journée d'application à l'attachement sur chaque appareil, sur 25 points

Pondération (points, valeur exacte) : 500

Critère :

Type : Qualité

Description : Valeur technique de la maintenance sur 450 points, appréciée au regard des réponses aux questionnaires techniques, au travers des éléments d'appréciation suivants : - Taux de couverture en techniciens/ingénieurs de terrain sur la région. - Nombre de techniciens/ingénieurs terrain de rang 3 sur la région. - Entrepôt de pièces détachées (surface...). - Disponibilité des pièces détachées. - Temps d'immobilisation pour réalisation de la maintenance préventive. - Délai d'intervention garanti pour panne bloquante. - Délai de livraison des pièces détachées garantie en panne bloquantes. - Délai d'intervention garanti pour panne non bloquante. - Délai de livraison des pièces détachées garantie en panne non bloquantes. - Eléments surveillé par télémaintenance. - Eléments bénéficiant de la proactivité. - Proposition d'Upgrade Future. - Taux de disponibilité engagés

pour chaque modalité. - Périmètre des prestations préventives. - Modèle de rapport d'intervention.

Pondération (points, valeur exacte) : 450

Critère :

Type : Qualité

Description : Engagement du candidat en termes de développement durable sur 50 points : appréciée au regard des réponses aux questionnaires techniques, sur : - Les actions en matière de développement durable concernant l'emballage des pièces détachées, - Les démarches entreprises pour la réduction des déchets dans votre organisation interne en lien avec l'exécution des prestations - Les actions mises en place dans le traitement des déchets, de reprise ultime et du recyclage éventuel des pièces détachées dans le cadre de l'exécution du marché, - Les actions environnementales concernant les modalités de livraison ou de déplacement sur site

Pondération (points, valeur exacte) : 50

5.1.11 Documents de marché

Adresse des documents de marché : <https://www.marches-publics.gouv.fr>,

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : <https://www.marches-publics.gouv.fr>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

Date limite de réception des offres : 10/05/2024 à 12:00

Conditions du marché :

Facturation en ligne : Autorisée

La commande en ligne sera utilisée : oui

Le paiement en ligne sera utilisé : oui

Informations relatives aux délais de recours : Les candidats disposent des voies de recours suivantes : - Le Référé pré-contractuel (articles L. 551-1 à L. 551-12 du Code de justice administrative) avant la signature du contrat. - Le Référé contractuel (articles L. 551-13 à L. 551-23 du Code de justice administrative) après la signature du contrat, dans les conditions prévues à l'article R. 551-7 du CJA. - Le Recours de pleine juridiction en contestation de la validité du contrat, ouvert aux tiers justifiant d'un intérêt lésé, et pouvant être exercé dans les 2 mois suivant la date à laquelle l'acheteur a effectué les mesures de publicité du contrat. - Le Recours pour excès de pouvoir, contre des clauses réglementaires du contrat ou contre une décision de l'acheteur, dans les 2 mois à compter de la notification ou de la publication de la décision attaquée.

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de médiation : Tribunal Administratif d'Amiens

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif d'Amiens

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal Administratif d'Amiens

Section 8 - Organisations

8.1 ORG-0002

Nom officiel : Tribunal Administratif d'Amiens

Numéro d'enregistrement : 178 000 055 00016

Ville : Amiens

Pays : France

Adresse électronique : greffe.ta-amiens@juradm.fr

Téléphone : 03 22 33 61 70

Rôles de cette organisation :

Organisation chargée des procédures de recours

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours

Organisation chargée des procédures de médiation

8.1 ORG-0001

Nom officiel : CHU AMIENS PICARDIE

Numéro d'enregistrement : 26800014800018

Adresse postale : 1 Place Victor Pauchet

Ville : Amiens

Code postal : 80054

Pays : France

Adresse électronique : Direction.Achats-GHT@chu-amiens.fr

Téléphone : 0322088630

Rôles de cette organisation :

Acheteur

Section 10 - Modification

Version de l'avis antérieur à modifier : 4d0d45dc-85bb-41a6-ab37-2f0b30248f01-01

Principale raison de la modification : Correction par l'acheteur

10.1 Modification

Description des modifications : La date limite de remise des offres est modifiée au 21 mai 2024 à 12h00.

Section 11 - Informations relatives à l'avis

11.1 Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis : 8b81362f-2909-4bc3-a61d-2d4d54575699 - 01

Type de formulaire : Mise en concurrence

Type d'avis : Avis de marché ou de concession – régime ordinaire

Date d'envoi de l'avis : 23/04/2024 à 09:41

Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible : français

11.2 Informations relatives à la publication

Date d'envoi du présent avis à la publication : 23/04/2024